

4169



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros -SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.091 CR - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE



FACTURE

COMMANDE		ADRESSE DE LIVRAISON	
T 226D	ETABLIS.FOISSAC		
C 238316	CHEZ BERNOCCO VOLAIL		
REP 454	194 ROUTE DE CAUMONT		
1	82210 SAINT ARROUMEX		

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	02/08/25	N° Fact.	05A984778	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.				
Paiement		VIREMENT 20J DECADE 1e 31/08/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde			
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION				QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
0119	067257	BL: 7354967 Expédition du: 02/08/25 10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR 3571320014352 SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL				48	89,387	K	7,850	701,69	12	1

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N°CLIENT	080693
NOM CLIENT	ETABLIS. FOISSAC
N°FACTURE	05A984778
MONTANT A PAYER	740,28 EUR

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT
89 Kg net
12 Colis

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
89,387Kg	701,69	A 5,50%	38,59	740,28 EUR

CONDITIONS GENERALES DE VENTE		TOT HT	701,69	TOT TVA	38,59	FOLIO	1 / 1
-------------------------------	--	--------	--------	---------	-------	-------	-------

1/ Livraison :
Sous accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :
2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.
2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.
2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :
Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :
Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).